



La Direction convoquait hier jeudi 5 novembre 2020 les organisations syndicales pour annoncer son intention de chambouler les accords qui régissent les temps de travail à NTN-SNR Alpes et Cévennes.

1/ **Une direction qui avance (encore) masquée** : Hier jeudi 5 novembre elle nous (re) présentait ses désirs concernant la durée du travail comme en avril 2019 mais sans même nous dire son projet concernant le travail d'équipe (2X8, nuit, suppléance, journée) sous prétexte que c'est un autre thème !

Qui peut croire que la direction engage une remise en cause des durées du travail sans avoir des objectifs et un projet précis pour les horaires ?! Comment discuter entre nous sans avoir une vue d'ensemble ?!

2/ **Quelques annonces des intentions du patron sur la durée du travail** :

Déclarations membres de la direction	Commentaire CGT
« Maitriser les couts pour l'entreprise en maitrisant les heures chères »	Ne plus payer les heures avec des majorations au-delà de 35 h ? C'est l'annualisation du calcul du temps de travail que veut la direction pour flexibiliser plus nos horaires. Mettre fin aux équipes « fixes » de fin de semaine, de nuit ? Mystère ?????
« optimiser l'utilisation de nos machines » A cause des temps de pause de 30 minutes, une machine est à l'arrêt 1h30 par jour soit 6% du temps »	Contraindre au périmètre élargi ? Polyvalence à outrance ?
« de nombreux salariés souhaitent augmenter leur pouvoir d'achat » Plus de 23 % du temps un salarié n'est pas présent dans l'entreprise	Pour renforcer le blocage des salaires la direction veut proposer la vente de nos RTT et jours supplémentaires de congés. Et après que vendra-t-on ? ☹️ AUGMENTATION URGENTE DE 300 EUROS DE TOUS LES SALAIRES ! Ça veut dire qu'on y est 77 % du temps !
Nous proposons de porter le contingent d'heures supplémentaires de 220 H à 300 H avec obligation et la possibilité de 100 H en plus sur la base du volontariat. Utiliser les durées maximales : Quotidienne de 10 h à 12 h en cas d'urgence Hebdomadaires de 48 h ou 46 h sur 12 semaines. Utiliser la possibilité d'un temps de repos réduit de 11h à 9h en cas de nécessité...	La direction nous dit que ça pourrait faire simplement 44 semaines avec 7h de plus sur 5 jours : des journées rallongées de 1,5h... Avec les pauses cela signifierait rester entre 9,5 heures ou 9,75 au travail ? Voir plus s'il y a urgence 10 ou 12 h... C'est cela LE SOCIAL ? C'est sous prétexte de « performance » et « compétitivité » un REcul HALLUCINANT !

Il y a URGENCE à nous mobiliser pour contrer ces projets, la direction joue du chantage à l'emploi en disant que c'est l'effort nécessaire pour préserver l'emploi. Dans toutes les entreprises où le patronat a tenu ce discours, cela ne l'a pas empêché de supprimer les emplois. Ne reculons pas encore !